

Droite, médias et régimes de retraite :
est-ce parce que c'est écrit que c'est vrai ?



Droite, médias et régimes de retraite :

est-ce parce que c'est écrit que c'est vrai ?

DANS LA FOULÉE DU DOSSIER « LE RREGOP : MYTHES ET RÉALITÉ », PARU DANS LE DERNIER NUMÉRO DE FORCE PUBLIQUE (PRINTEMPS 2012)¹, PERMETTEZ-NOUS D'APPORTER ENCORE UN PEU D'EAU AU MOULIN. SANS SURPRISE, LES DERNIERS MOIS NOUS ONT ENCORE FOURNI QUELQUES EXEMPLES PROBANTS D'INFORMATIONS TENDANCIEUSES OU PARTIALES SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE.

Commençons par le plus récent exemple et, à notre avis, le plus spectaculaire des derniers mois. Dans son édition du 26 septembre 2012, La Presse titrait à la une : « Caisses de retraite du secteur public : un trou de 250 milliards ». Puis, en première page de son cahier Affaires, on retrouvait le gros titre suivant : « Régimes de retraite du secteur public : un monstre de 250 milliards ». Oui, un monstre ! Et comme si le titre n'était pas assez effrayant, une immense tête de rhinocéros illustrait l'article !

Mais de quoi parlait-on, au juste, dans cet article ? On y rapportait les grandes lignes d'un rapport de recherche publié par l'Institut Fraser. Ce rapport prétendait que « les engagements non capitalisés d'Ottawa et des provinces envers les retraités présents et futurs atteignent 254 milliards ». Plus loin, on indique que « les chiffres du Québec sont aussi clairs et... énormes : un passif non capitalisé de 75 milliards ».

Or, en réalité, le passif non capitalisé du Québec envers ses régimes de retraite (aussi appelé passif net) est plutôt de 28,7 milliards². Oups ! Une petite erreur de 46,3 milliards ! Le matin même, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic

(AQRP) soulignait la grossière erreur par voie de communiqué. Dans les heures suivantes, l'Institut Fraser retirait le rapport de son site Internet. Le lendemain, La Presse faisait mention de l'erreur et des excuses de l'Institut Fraser... dans un petit article d'un quart de page (cahier Affaires, page 4).

DES SOURCES BIAISÉES

Pourquoi citer cet exemple et quelles conclusions peut-on en tirer ? Mentionnons d'abord que l'Institut Fraser est en quelque sorte le « grand frère » canadien de l'Institut économique de Montréal (IEDM). Tous deux font ouvertement la promotion d'idées et de valeurs de droite, et prétendent vouloir contribuer de manière objective et désintéressée au débat public sur les enjeux économiques et le rôle de l'État. Ils refusent toutefois de dévoiler la liste de leurs généreux donateurs, parmi lesquels certains n'auraient même pas leur siège social au Canada.

Revenons au rapport contenant l'erreur de 46,3 milliards. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une faute de frappe, mais bien d'une erreur fondamentale qui rend tout le reste de l'argumentation caduc et toutes les autres données contenues dans le rapport, suspectes. Pourtant, après avoir annoncé le rapport avec éclat, La Presse se contente d'un bref et neutre rectificatif. Y trouve-t-on la moindre tentative de remise en question de la crédibilité de l'Institut Fraser ? Même pas. On peut au contraire parier que La Presse continuera sans réserve à publiciser toutes les prochaines études de cette « haute institution du savoir ».

¹ Voir aussi le dossier complet à <http://www.csq.qc.net/dossiers/retraite.html>.

² Rappelons que de ce montant, la part revenant au RREGOP n'est que d'environ 18 milliards (voir 2^e mythe à <http://www.csq.qc.net/dossiers/retraite.html>).

LA VIGILANCE S'IMPOSE

.....

Événement isolé ? Malheureusement non. Depuis un an ou deux en particulier, quelques organismes de droite (Institut Fraser, IEDM, Institut C.D. Howe, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, etc.) semblent s'être donné le mot pour publier à tour de rôle des « études » qui ne font que ressasser inlassablement les mêmes chiffres (quelquefois fondés, souvent biaisés, parfois totalement erronés) et répéter les mêmes affirmations gratuites reposant sur des préjugés plutôt que sur des réalités objectives.

DEPUIS UN AN OU DEUX EN PARTICULIER, QUELQUES ORGANISMES DE DROITE (INSTITUT FRASER, IEDM, INSTITUT C.D. HOWE, FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE, ETC.) SEMBLENT S'ÊTRE DONNÉ LE MOT POUR PUBLIER À TOUR DE RÔLE DES « ÉTUDES » QUI NE FONT QUE RESSASSER INLASSABLEMENT LES MÊMES CHIFFRES (QUELQUEFOIS FONDÉS, SOUVENT BIAISÉS, PARFOIS TOTALEMENT ERRONÉS) ET RÉPÉTER LES MÊMES AFFIRMATIONS GRATUITES REPOSANT SUR DES PRÉJUGÉS PLUTÔT QUE SUR DES RÉALITÉS OBJECTIVES

Ce qui est peut-être encore plus grave ou plus inquiétant, c'est l'espace démesuré que les médias consacrent à ces pseudo-études, qui relèvent bien davantage de la propagande. Sans compter la presque totalité des chroniqueurs et commentateurs de toute sorte, qui non seulement reprennent à leur compte les commentaires de ces organismes, mais en rajoutent le plus souvent.

C'est pourquoi il faut demeurer vigilant et se référer à des données officielles plutôt qu'à des résultats de travaux en provenance d'organisations idéologiques. Nous ne prétendons évidemment pas nous-mêmes, en tant qu'organisations syndicales, être d'une objectivité absolue. Cependant, toutes les données contenues dans notre dossier « Le RREGOP : mythes et réalités » proviennent de sources officielles vérifiables (CARRA, RRQ, ministère des Finances, Conseil du trésor, etc.), et non de nos propres travaux, qui pourraient être qualifiés de subjectifs par nos détracteurs.

Notre objectif est donc de fournir à nos membres ainsi qu'à la population une information transparente et rigoureuse, et non de faire dans la propagande primaire. Nous en demandons autant de la part des « instituts » précédemment mentionnés, mais surtout de la part des médias. Pour les premiers, c'est peut-être une demande utopique, considérant leurs intérêts. Mais pour les deuxièmes, cela devrait normalement aller de soi. Malheureusement, il faut se souvenir que ce n'est pas parce que c'est écrit que c'est vrai...



INFO OU INTOX?

Voici deux exemples récents d'articles qui portent sur les régimes de retraite des travailleuses et des travailleurs de l'État et qui omettent de remettre les faits en perspective...

DEUX CLASSES DE CITOYENS À LA RETRAITE

Jean-François Cloutier, *Journal de Montréal*, 7 novembre 2012

On peut notamment y lire : « Au moment où les Québécois vivent de plus en plus vieux, la crise financière a eu l'effet de creuser de façon radicale la valeur des régimes de retraite de certains travailleurs comparativement à d'autres, créant deux classes de citoyens. Une situation jugée inéquitable et intenable par des experts. »

Le journaliste décrit le RREGOP comme « la Cadillac des retraites » et compare le privé au public. Il omet de mentionner que les rentes de retraite des travailleuses et des travailleurs de l'État font partie de leur rémunération globale. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), pour des emplois comparables, les salaires en 2011 étaient de 8,3 % moins élevés dans les secteurs public et parapublic que dans le secteur privé. Le journaliste cite comme seule source Pierre Girardin, actuaire et conseiller de l'IEDM.

LA « PATATE CHAUDE » DES RETRAITES

Annick Poitras, *L'actualité*, 1^{er} novembre 2012

On peut notamment y lire : « Les fonds de pension des fonctionnaires provinciaux sont aussi dans le rouge. Il manque 29 milliards pour tenir les promesses de rentes faites aux employés; c'est 17 % de la dette du Québec. »

Il s'agit d'un déficit actuariel. Ce n'est pas une dette, mais plutôt un passif, c'est-à-dire le montant représentant les engagements du gouvernement envers l'ensemble de ses salariés et de ses retraités. Le déficit actuariel du RREGOP s'élève quant à lui à 18 milliards. La journaliste omet de mentionner que la capitalisation de la caisse des employés du RREGOP était à tout près de 100 % au 31 décembre 2011, alors que celle du gouvernement était à 56 % pour une capitalisation globale de 80 %, un seuil jugé tout à fait acceptable. La santé financière du programme est assurée à très long terme de manière plus que satisfaisante.